

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Crelan Invest Opportunities, un compartiment de Crelan Invest (Capitalisation) BE6284594619

Cette SICAV est gérée par Luxcellence Management Company S.A.

Objectifs et politique d'investissement

En souscrivant à Crelan Invest Opportunities, vous investissez dans une sélection de fonds de qualité effectuée par Amundi Asset Management selon une méthodologie de sélection propre qui mêle des critères quantitatifs et qualitatifs.

L'objectif de gestion du Fonds est de générer un rendement attractif en investissant dans une sélection de fonds actions, obligataires et diversifiés tiers couvrant tous styles de gestion, secteurs d'activités et zones géographique. La gestion du portefeuille d'investissement est active et le Fonds n'est pas géré en référence à un indice de référence. Le gestionnaire dispose d'une certaine discrétion dans la composition du portefeuille du Fonds dans le respect des objectifs et de la politique d'investissement.

De manière régulière et en fonction des conditions de marché, Amundi Asset Management établira une sélection de fonds dans lesquels le Fonds investira. Ce choix sera notamment fondé sur leur notation Morningstar et seuls les fonds affichant un rating minimal de 3 étoiles lors de l'investissement seront retenus.

L'orientation de la gestion dépendra de la vue adoptée par le gérant : défensive, neutre ou positive. La grille d'exposition aux sous-jacents actions et obligataires est définie a priori en fonction de la vue retenue par le gérant et pourra évoluer à l'intérieur d'une fourchette allant de 30% à 70%.

Le portefeuille obligataire pourra également investir en instruments libellés en devises autres que l'euro.

Ainsi, dans une position neutre, le rapport entre les actions et obligations sera proche de 50%/50%.

Le Fonds tombe sous l'application de l'article 6 du règlement SFDR.

Le Fonds n'offre ni protection ou garantie du capital ni rendement garanti.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage.

Les parts du Fonds sont des parts de capitalisation. Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du Fonds sont systématiquement réinvestis.

La devise du Fonds est l'euro.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour ouvrable bancaire à Bruxelles, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne (pour plus d'informations, veuillez lire le point 4 des informations relatives à ce Fonds dans le prospectus).

Pour plus de renseignements sur la composition du Fonds et son fonctionnement, veuillez lire le point 2 des informations relatives à ce Fonds dans le prospectus.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Ce niveau d'indicateur reflète le profil de risque et de rendement du Fonds compte tenu des prises de position de la gestion sur les différentes classes d'actifs action, taux et change dans le cadre de la marge de manoeuvre préalablement définie.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur public ou privé ou de défaut de ce dernier. En fonction du sens des opérations du Fonds, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) de la valeur des titres de créance sur lesquels est exposé le Fonds peut entraîner une baisse de la VNI.

Risque de change : Risque que la valeur des investissements soit affectée par la variation des taux de change.

Risques liés aux investissements réalisés dans d'autres OPC : Il s'agit du risque affectant les OPC en portefeuille, dont la valeur du Fonds sera largement tributaire.

Risques liés aux investissements dans des marchés émergents : Risque accru par rapport à un investissement dans les marchés développés. Ces investissements pourraient subir des fluctuations plus marquées et souffrir d'une négociabilité réduite.

Risques liés aux investissements dans des marchés frontières : Risque accru par rapport à un investissement dans les marchés émergents. Ces investissements pourraient subir des fluctuations plus marquées et souffrir d'une négociabilité réduite.

Risque en matière de durabilité : il s'agit d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou plusieurs investissements détenus par le Fonds.

Autre risque : L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Pour plus d'information sur les risques du Fonds, veuillez vous reporter à la partie du prospectus concernant les risques.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

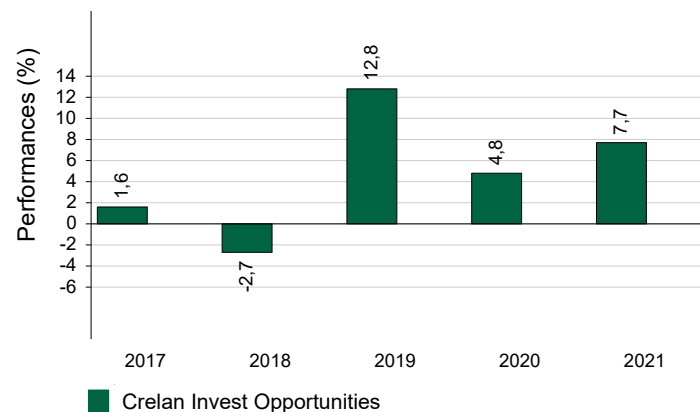
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Différence éventuelle entre la commission de commercialisation du nouveau Fonds et celle du présent Fonds, avec un maximum de 1%.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,07%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce chiffre n'inclut pas les frais de transaction, sauf si le Fonds paie des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il investit dans des parts d'autres fonds. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Commissions et Frais" du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.crelan.be.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 17 mars 2016

Date de création de la part : 17 mars 2016

Devise de référence : Euro

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Belgium Branch

Ce Fonds est un compartiment de la SICAV Crelan Invest (ci-après la « SICAV »). Crelan Invest est une société anonyme, SICAV publique de droit belge à compartiments multiples, ayant opté pour des placements répondant aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE.

Le prospectus, les rapports annuels et semestriels de la SICAV, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français auprès du Service Financier de la SICAV : CACEIS Bank Belgium Branch, Avenue du Port 86C boîte 320, 1000 Bruxelles (ci-après le « Service Financier ») ou auprès du Distributeur Global sur leur site www.crelan.be. Vous pouvez y demander ces informations gratuitement.

La valeur nette d'inventaire de vos parts est publiée quotidiennement sur le site internet de l'Association Belge des Assets Managers (BeAMA), www.beama.be et éventuellement dans la presse financière "L'Echo" et "De Tijd" jusqu'au 31 décembre 2022. A partir du 1^{er} janvier 2023, la VNI sera uniquement publiée quotidiennement dans la presse financière "De Tijd" et "L'Echo". La VNI peut également être disponible sur le site internet du Distributeur Global (www.crelan.be) et auprès de l'organisme assurant le service financier.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet suivant : www.luxcellence.com/files/Remuneration-policy_FR.pdf. Une copie papier de la politique de rémunération sera mise gratuitement à disposition des investisseurs du Fonds sur demande à la société de gestion.

Le Fonds est soumis aux dispositions fiscales de droit belge lesquelles pourraient avoir une incidence sur votre situation fiscale. Le traitement fiscal dépend de vos circonstances individuelles et peut changer dans le futur. Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de votre conseiller.

La responsabilité de la société de gestion Luxcellence Management Company S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

L'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués. En conséquence, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment sont limités aux actifs de ce compartiment. Vous avez le droit d'échanger les parts que vous détenez dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Vous pouvez obtenir plus d'informations auprès du Service Financier de la SICAV.

Ce Fonds est agréé en Belgique et réglementé par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

La société de gestion Luxcellence Management Company S.A. est agréée au Luxembourg et surveillée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23 août 2022.